

Chers parents

Pour démarrer cette année scolaire, voici quelques informations utiles ... A conserver !

Structure pédagogique 2021/2022

Voici la répartition des élèves dans les 5 classes :

PS/MS	avec Cécile Couton :	cecile@commequiers-stpierre.fr
GS/CP	avec Christelle Charrier :	christelle@commequiers-stpierre.fr
CP/CE1	avec Mauricette Gracie :	mauricette@commequiers-stpierre.fr
CE2/CM1	avec Grégoire Barbé et Amandine Lainé	gregoire@commequiers-stpierre.fr
CM1/CM2	avec Nathalie Richard et Lucile Favreau (décharge de direction) :	direction@commequiers-stpierre.fr

Regroupement d'adaptation : Marie-Christine Mallard

- Aide en enfants à besoins spécifiques (difficultés d'apprentissage, méthodologie)

Aides maternelles et personnel de service : Isabelle Briand (GS CP) et Gwenaëlle Godard (PS MS)

Réunions de parents

Les réunions de parents seront programmées dès la rentrée. Vous en serez avisés rapidement.

Merci d'essayer de vous rendre disponible pour ce temps de rencontre, très important pour l'année qui commence : nous avons des informations à vous transmettre, qui vous permettront **d'accompagner votre enfant dans de bonnes conditions**.

Si vous ne pouvez y assister, n'hésitez pas à demander à un autre parent de prendre des notes pour vous.

Si, au cours de l'année, vous souhaitez rencontrer l'enseignante de votre enfant, veuillez prendre RDV à l'avance par mail ou par le biais de la pochette de liaison.

Décharge administrative

La journée de décharge de direction sera le JEUDI : je serai remplacée en classe par Lucile Favreau, enseignant titulaire.

Horaires

Les horaires de l'école sont inchangés : **9h00 – 12h15 et 13h40-16h40**.

Les enfants sont accueillis à l'école de 8h45 jusqu'à 9h et de 13h30 à 13h40 l'après-midi. Le portail de l'école doit être fermé à 9h00 afin que les élèves rejoignent leur classe. Merci de respecter ces horaires.

Le portail ne sera pas ouvert avant 8h45 le matin ou avant 13h30 l'après-midi quel que soit le temps : c'est une question de responsabilité pour nous, et de sécurité pour vos enfants. Avant ces horaires, les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

Le soir, la sortie se fera de **16h40 à 16h55**. Au-delà, les enfants seront conduits à la garderie municipale.

Ecrans et attention

Nous remarquons que de plus en plus d'enfants utilisent très souvent des écrans (ordinateurs, tablettes ou téléphones portables). Il est maintenant prouvé que l'excès d'exposition aux écrans génère des pertes d'attention, des difficultés de mémorisation et de concentration chez les enfants. Il ne s'agit pas d'interdire ces moyens de communication mais d'être attentifs à l'usage qu'ils en font et à la durée de leur activité sur écran. Il est préférable de les éviter le soir au coucher ou le matin avant la classe.

Calendrier scolaire 2021/2022

Reprise	Jeudi 2 septembre
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : vendredi 22 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021
Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 17 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022
Vacances d'hiver	Fin des cours : vendredi 4 février 2022 Reprise des cours : lundi 21 février 2022
Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 8 avril 2022 Reprise des cours : lundi 25 avril 2022
Pont de l'Ascension	Fin des cours : mardi 24 mai 2022 Reprise des cours : lundi 30 mai 2022
Vacances d'été	Lundi 4 juillet 2022 au soir

Contrairement au calendrier officiel, il n'y aura pas classe **mardi 5 et jeudi 7 juillet 2022**. Ces journées seront rattrapées :

- Le samedi 18 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 (inauguration de l'école)
- Le samedi 11 décembre 2021 de 9h00 à 12h00 (célébration de Noël)
- Le samedi 26 mars 2022 de 9h00 à 12h00 (carnaval)
- Le samedi 11 juin 2022 de 9h00 à 12h00 (bricolage de kermesse)

Ces matinées seront l'occasion de vivre des temps forts au sein de l'école, avec les familles.

Les vacances personnelles sur temps scolaire :

Si vous décidez de prendre vos vacances sur temps scolaire, les documents et travaux seront mis de côté, puis vous les récupérerez après vos vacances pour que votre enfant puisse rattraper à la maison ce qu'il a manqué.

Attention : les vacances ne sont pas des motifs légitimes d'absence, elles seront soumises à l'appréciation de l'inspecteur de circonscription via un document à compléter.

Rétributions

Pour l'année 2021/2022, le tarif fixé par l'OGEC est le suivant :

- Un enfant inscrit : 24 € /mois
- Deux enfants : 48 € /mois
- Trois enfants : 67.85 € /mois
- Quatre enfants : 87.65 € /mois
- Cinq enfants : 107.50 € /mois

Modalités de paiement : par prélèvement (fournir un RIB pour les nouvelles familles ; un document OGEC vous sera fourni)

Rappel : les prélèvements sont étalés sur 12 mois.

Assurance scolaire

Tous les enfants de l'école sont assurés (responsabilité civile et individuelle accident) par la mutuelle Saint Christophe. La somme de 5.50 € sera prélevée avec la première mensualité. Vous n'avez rien à faire, votre enfant sera inscrit automatiquement (vous recevrez un mail d'explication en début d'année).

Communication Ecole/Familles

Merci d'être attentifs aux documents envoyés par mail ou rapportés dans le cartable : il est conseillé de vérifier chaque soir, il se peut que vous ayez un document urgent à signer !

Catéchèse

Qu'est-ce que la catéchèse ?

C'est un temps pour cheminer dans la foi chrétienne. Les catéchistes (bénévoles, enseignants ou non) aident les enfants à connaître Jésus-Christ à travers les Evangiles et la tradition chrétienne. La catéchèse comprend la découverte de récits bibliques, des célébrations, des témoignages, des temps de prière. Elle se vit en lien avec la communauté paroissiale, sous la responsabilité du curé.

A ces temps de catéchèse s'ajouteront, avec votre accord, des temps de préparation aux sacrements (baptême à partir du CP, première des communions, pardon).

Qu'est-ce que la culture chrétienne ?

C'est un temps pour apporter des connaissances sur le fait religieux, en particulier sur la religion catholique et les autres religions chrétiennes. Elle permet aux enfants de découvrir le patrimoine religieux, le sens des fêtes religieuses et des rites, les traditions des chrétiens. Elle ne comporte pas d'adhésion de foi et ne peut permettre la préparation des sacrements.

Elèves en CE1 ET CE2 : Les inscriptions pour la pastorale (CE1) et la catéchèse/culture chrétienne (CE2) auront lieu à l'école le **samedi 4 septembre à l'école**. Vous y retrouverez les catéchistes avec lesquelles vous pourrez échanger.

La messe de bénédiction des cartables aura lieu le **dimanche 19 septembre à 11h00 à l'église de Soullans**.

La réunion des parents pour la 1^{ère} des communions est fixée le **7 octobre à Soullans à 20h**

Associations OGEC / APEL

Ce sont deux associations de parents d'élèves qui en collaboration avec l'équipe enseignante, remplissent chacune leur rôle :

- L'OGEC est un organisme de gestion (gestion des locaux, du personnel de service, entretien et charges diverses, etc....).

Contact : M. Jaffrelot Jullian (Président de l'OGEC) ogecstpierre85@gmail.com

- L'APEL suit davantage « la vie dans l'école » : contacts avec les enseignants, organisation de rencontres ou conférences, lien avec les familles, soutien à l'OGEC pour l'investissement dans du matériel pédagogique par des actions (loto, videgrenier, kermesse, ventes diverses).

Contact : M. Brondy Florian (Président de l'APEL) apelsaintpierre85220@free.fr

Ces associations sont ouvertes à tous les parents désireux de s'investir pour l'école. Chaque famille sera invitée à une Assemblée Générale pour connaître leur rôle, le bilan de l'année passée et leurs actions à venir.

D'autre part, le vote d'un délégué de parents par classe sera organisé. Celui-ci pourra faire un compte-rendu de la réunion de classe, participer au conseil d'établissement et sera l'interlocuteur privilégié avec l'enseignante, l'APEL ou la direction, en cas de besoin. Ses coordonnées seront communiquées aux familles de la classe. Vous pourrez proposer votre candidature.

Projets d'année

Cette année, nous avons choisi le thème : *La machine à explorer le temps*

Ce thème sera repris dans différents domaines d'apprentissage et il sera mis en scène pour la kermesse de fin d'année.

Comme toujours, nos élèves continueront l'apprentissage des échecs (avec participation à différents tournois), l'Education affective et relationnelle (des GS aux CM2), la musique (des PS aux CE1) sous réserve d'un intervenant, le basket, le rugby, le football, le judo, la natation, la gym, le golf (en fonction des classes). Et toujours l'apprentissage de l'anglais dès la petite section.

Protocole sanitaire au 02 septembre 2021

La rentrée se fera selon les mêmes modalités qu'au mois de juin : port du masque à partir du CP en intérieur, lavage des mains plusieurs fois par jour, désinfection des surfaces (tables, poignées de portes), aération des locaux régulièrement. Les récréations se feront par groupe classe afin de limiter le brassage des élèves. La fermeture d'une classe est prévue pour une durée de 7 jours dès le 1^{er} cas de Covid, avec poursuite des cours à distance. Les activités sportives sont permises en extérieur et en intérieur (sauf sports de contact).

Le détail du protocole est à consulter sur le site education.gouv.fr

Au nom de toute l'équipe pédagogique, je vous souhaite une très bonne année scolaire avec vos enfants. Je reste bien sûr à votre disposition tout au long de l'année, soit de vive voix, par téléphone ou par mail.

La cheffe d'établissement, Nathalie Richard